

Stagiaire - Agent/e de sensibilisation en environnement – Poste saisonnier

Installée sur les rives du Lac des Deux-Montagnes et offrant à plus de 6000 citoyens un milieu de vie alliant loisirs, villégiature et vie communautaire, la municipalité de Pointe-Calumet souhaite s'adjoindre les services d'un Agent de sensibilisation en environnement pour un poste saisonnier.

Sommaire des responsabilités

L'Agent de sensibilisation en environnement assiste l'inspecteur en urbanisme et en environnement en regard à l'application réglementaire en environnement et à l'amélioration des pratiques de gestion des matières résiduelles, notamment la nouvelle collecte des matières organiques. Dans un esprit de développement de pratiques environnementales plus durables, il est notamment amené à effectuer les tâches suivantes :

- S'assurer du respect de cadres légaux en environnement, notamment la Loi sur la qualité de l'environnement;
- Répondre aux requêtes des citoyens en ce qui a trait à la réglementation municipale en environnement (matières résiduelles, installations septiques, demandes d'abattage d'arbre, etc.);
- Offrir de l'assistance et sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles, notamment la nouvelle collecte des matières organiques;
- Effectuer des inspections ponctuelles des bacs des citoyens et remettre des avis soulignant leur bonne gestion ou les améliorations à apporter, en regard de la réglementation;
- Représenter la Municipalité lors d'événements publics et auprès d'organismes communautaires afin d'encourager des pratiques environnementales plus durables;
- Référer les citoyens aux endroits dédiés à la récupération et la valorisation des matières résiduelles (écocentre, organismes communautaires de récupération, etc.).

Compétences recherchées

L'Agent de sensibilisation en environnement doit avoir un intérêt marqué envers la conscientisation des gens à des pratiques environnementales plus durables et l'amélioration des pratiques de gestion des matières résiduelles. Il doit posséder d'excellentes aptitudes communicationnelles, être dynamique et posséder un sens des relations interpersonnelles développé. Il utilise ces qualités afin de sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques de gestion de l'environnement et dans l'application de la réglementation reliée.

Exigences

- Être âgé entre 18 et 30 ans (inclusivement) au début du placement;
- Être citoyen canadien, résident permanent ou titulaire du statut de réfugié au Canada;
- Ne pas recevoir des prestations d'assurance-emploi (a.-e.);
- Pouvoir s'engager à honorer un placement de travail à temps plein, pour la durée du mandat;
- Ne pas avoir participé à un programme jeunesse subventionné par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année;
- Être sans emploi;
- Posséder une formation reliée à l'environnement (urbanisme, etc.), un atout.

Date d'entrée en fonction et durée du mandat

La date d'entrée en fonction est le 8 mai 2023, à raison de 30 heures par semaine. Le mandat est octroyé jusqu'au 25 août 2023.

Date limite pour poser sa candidature

La date limite pour poser sa candidature est le 24 avril 2023.

Personne à contacter

Samuel Bleau Caron
450 473-5930 poste 228
300, avenue Basile-Routhier
Pointe-Calumet, Qc J0N 1G0
s.bleau-caron@pointe-calumet.ca

La forme masculine employée dans le présent texte désigne les femmes et les hommes. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés.